Image not found or type unknown

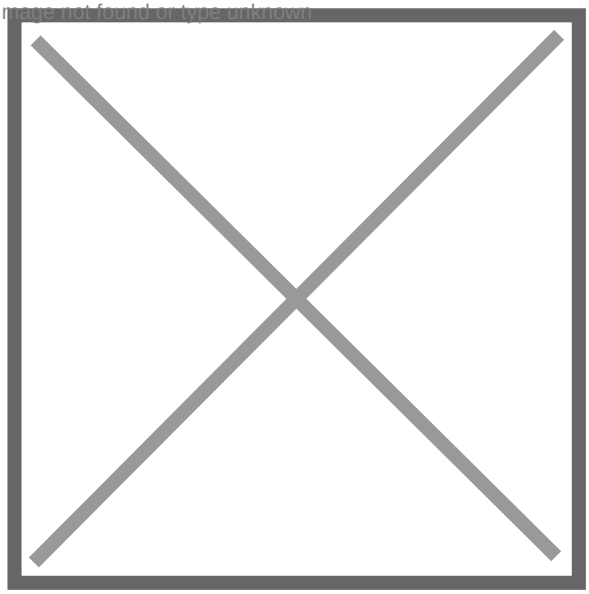

Redeposer un dossier de surendettement après une irrecevabilité d

Par **ghislainef**, le **07/07/2011** à **20:36**

Bonjour,

J'ai déposeé u dossier de surrendetement reconnu irrecevable par le juge après un recours d'un des creancier. qui m'était en cause ma bonne foi. Le juge a reconnu ma bonne foi mais a decider de l'irrecevabilité du dossier car je n'avais jamais regler une mensualité de ce credit.
Le juge m'a conseiller de redeposer un dossier mais de commencer à payer uyn peu de mensualité.
Dois je fournir le resultat du juge avec le nouveau dossier et dois fournier la lettre m'engageant à regler un peu de mensualité de ce credit
Je vous remercie pour votre reponse.
Cordialement

Par **mimi493**, le **08/07/2011** à **15:35**

[citation]dois fournier la lettre m'engageant à regler un peu de mensualité de ce credit [/citation] non, fournir la preuve du paiement effectif

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés